Image not found or type unknown

Courtier assurance-vie en liquidation judiciaire

Par **domtom42**, le **28/02/2012** à **18:07**

Bonjour,

J'ai souscrit deux contrats d'assurance-vie sur des supports gérés par une grande compagnie d'assurance (en l'occurence MMA). J'ai souscris ces contarts auprès d'un courtier qui est en liquidation judiciaire.
Comment puis-je récupérer l'argent de mes placements? Il m'est impossible de prendre contact avec le courtier. Dois-je contacter MMA?
Quelles sont les démarches à réaliser?

Merci d'avance pour votre aide.

Par **pat76**, le **28/02/2012** à **18:27**

Bonjour

Vous avez posé la question au mandataire judiciaire qui a été désigné par le Tribunal de Commerce?

Par **domtom42**, le **28/02/2012** à **18:49**

Je ne connais pas le nom de cette personne. Je vais essayer de prendre contact avec le tribunal du commerce.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés